

## LA LIBRE OBÉISSANCE ET LA LIBRE DISCIPLINE

Contre tous ceux qui osent encore défendre le principe d'une autorité qui devrait contraindre les hommes, absolument et de l'extérieur, s'élève la protestation des défenseurs de la liberté. Mais parmi ces défenseurs, les uns sont des idéalistes de l'anarchie, qui revendiquent un pouvoir créateur illimité de la liberté et n'admettraient d'autre autorité que celle que l'individu se façonnerait, à son seul usage ; les autres exigent la liberté, mais demandent que l'individu libre reconnaisse avec son intelligence et choisisse avec son cœur un Bien qui doit avoir autorité sur les vies humaines ou une autorité sociale dont les relatifs bienfaits l'emportent sur les dangers que comporterait sa destruction ; l'idéal proclamé par ces derniers est celui d'une libre obéissance, s'il s'agit de la conduite proprement morale, d'une discipline librement consentie, pour ce qui est de l'ordre et du bien social.

La position des doctrinaires de l'autorité pure, externe, inconditionnelle, est spirituellement intenable. La position des anarchistes n'est pas la nôtre, mais nous croyons qu'elle pourrait être défendue. Quant à la troisième position, celle qui demande la libre obéissance, la libre discipline, elle est ambiguë, pleine de difficultés auxquelles il vaut la peine que la réflexion morale s'arrête. Ce que nous nous proposons de montrer, c'est l'impossibilité de savoir si ces conditions de la bonne, de la libre obéissance sont réalisées pour les autres, c'est la difficulté de savoir si elles le sont pour nous-même ; puis nous émettrons

quelques réflexions sur la conséquence inévitablement liée à cette position morale : solliciter le libre choix du bien, c'est tolérer dans une certaine mesure le mauvais usage de la liberté.

Il est déjà symptomatique de constater que les expressions d'obéissance passive et de discipline librement consentie sont bien souvent employées de façon polémique. Nous disons volontiers qu'il y a obéissance passive, là où nous constatons une adhésion passionnée, une fidélité scrupuleuse aux consignes d'un parti religieux, moral, politique, social, qui n'est pas le nôtre. Tel sera accusé par nous d'être enchaîné à une religion ou à un parti, qui pourra répondre avec sincérité : j'ai engagé librement ma foi, je suis pleinement moi-même en maintenant mon adhésion et ma fidélité, rien ne m'empêche de désertier ce Bien, cette cause ; aucune crainte ne me possède. Comment affirmer que se trompe celui qui s'exprime ainsi ?

Sans doute il y a des cas où nous pourrions déceler une illusion d'homme qui se croit libre. Il en sera ainsi, lorsqu'on voit le partisan obéir successivement, sans sourciller, à des mots d'ordre contradictoires ou lorsqu'il est persécuteur, lorsqu'il est manifestement animé par des passions de haine qui correspondent trop bien à ce qu'il y a de méchanceté en l'homme, pour qu'on puisse parler du libre service d'une Vérité et d'un Bien. Mais, à part ces quelques cas criants, qui prouvera que l'homme qui suit un parti différent du mien a ignoré certains drames de la liberté, a hésité moins longtemps avant de s'engager ? Dira-t-on qu'il y a certains actes de liberté qui équivalent à des abdications de la liberté et que certains hommes les commettent, parce qu'ils sont par nature épris d'obéissance et parce qu'ils n'ont pas le courage d'accepter le fardeau de la liberté ? Ajouterait-on qu'il y a certaines communautés et certains partis qui exigent des disciplines par trop restrictives de la liberté ? Dira-t-on enfin que le véritable Bien se reconnaît à ce qu'il libère l'individu, au lieu de mettre des entraves à sa liberté ? — Ces réactions sont justes, mais de pareilles affir-

mations théoriques ne doivent pas nous autoriser à prononcer facilement sur le manque de liberté d'autrui. Si elles nous y poussent, elles deviennent polémiques. Nous risquons d'oublier le droit au dévouement et au sacrifice. Tel qui me semble avoir commis un acte d'abdication n'a fait que mieux reconnaître une haute valeur et que s'engager à la mieux servir. Certaines disciplines nous paraissent trop restrictives, parce que nous n'évaluons pas de la même manière les périls, parce que nous sommes moins convaincus de l'excellence du bien à servir ou plus simplement parce que nous serions moins disposés à sacrifier nos aises. Et la véritable libération de l'individu exige que bien des choses tombent pour lui au rang de choses indifférentes. Là où il y a le joyeux service, le zèle intelligent, il y a présomption en faveur de la libre obéissance, même si la discipline est stricte. La liberté du consentement ne saurait s'évaluer d'après la facilité ou le petit nombre des règles que l'on s'impose, d'après la légèreté du joug ; mais elle a pour résultat normal de rendre le joug léger.

Cette liberté du consentement n'est pas une expression vide de sens. Toutefois il est malaisé de voir clairement si l'on a soi-même accordé dans son cœur le libre accueil à ce qu'on a saisi du Bien. Ce Bien a été enseigné. Il l'a été d'une certaine façon, parce que l'on était né dans un certain milieu. Ces éducateurs auraient pu être autres. Plaçons-nous dans l'hypothèse la plus favorable ! Ils ont bien enseigné la différence entre une nécessité physique et une obligation idéale ; ils ont sollicité avec intelligence et discrétion le libre choix, le libre don. Mais, quelque opposition qu'on institue entre les méthodes de contrainte et les méthodes de persuasion, l'art de persuader est tout de même l'art d'opérer une pesée efficace sur une conscience. L'appel qui respecte le mieux la liberté, c'est un « qui m'aime me suive », mais on laisse entendre qu'il faut aimer et que celui qui ne suit pas est coupable. Étroite est la porte par laquelle il faut passer pour pouvoir dire à ses éducateurs : ce n'est pas à cause de ce que vous m'avez dit que je m'incline devant ce Bien suprême, c'est parce que je l'ai reconnu moi-

même, c'est parce que je l'ai vraiment voulu. C'est là une belle réussite — à moins que ce ne soit une grâce. Et la meilleure manière de l'acquérir n'est peut-être pas de trop chercher à savoir dans quelle mesure on la possède. La vie spirituelle, comme celle du corps, exige sans doute une hygiène : mais la préoccupation perpétuelle de la santé lui est défavorable.

Il vaut par contre la peine de se demander ce que signifie cette liberté du consentement au Bien qui revient à une liberté à l'égard du Bien, qui semble exigée par la nature même du Bien. Métaphysiquement, elle présuppose la réalité d'une liberté d'indifférence initiale. C'est ce sur quoi Berdiaeff a insisté avec tant de force. Mais déjà Descartes lui-même ne parlait de la liberté d'indifférence que comme du plus bas degré de la liberté. Pratiquement le respect de la liberté du consentement a pour conséquence normale le maintien, au moins théorique, dans la vie intime, de la possibilité du mauvais choix, du mauvais usage de la liberté — et dans l'ordre légal, politique et social, il a pour conséquence une certaine latitude laissée aux mauvaises actions. Vivre sous un régime de liberté, c'est admettre que ne soient imposés et sanctionnés que les plus élémentaires rudiments du Bien. — ceux dont le respect importe le plus à l'utilité sociale. Il importe que ne soient pas trop aisément frappés tous ceux qui, en refusant leur adhésion à des disciplines morales plus relevées, affaiblissent, avilissent ou même empoisonnent le corps social, ou témoignent de leur indifférence au progrès humain. Peut-être faudrait-il même, à la limite, n'user du blâme moral qu'à l'égard de ceux qui sont assez intelligents pour réfléchir, assez courageux pour ne pas craindre. Ce qui rend le puritanisme insupportable (même lorsqu'il ne confond pas trop ses conventions avec la moralité authentique), c'est précisément qu'il prétend faire observer par la contrainte morale un certain nombre de règles auxquelles la plupart ne se soumettraient point volontairement. — La question se posera toujours en politique de savoir s'il convient de sanctionner, plus ou moins durement, un plus ou moins grand nombre d'infractions ou

s'il convient de maintenir des libertés qui entraînent inévitablement des licences.

A l'intérieur de la conscience elle-même, quelle sera cette liberté du consentement ? Éliminons toutes les difficultés relatives à l'inconnu des influences et des pressions subies ! Ici deux philosophies, deux psychologies s'opposent. Pour certains, le maintien théorique de la mauvaise liberté devient dénué de sens ; ce n'est plus qu'un faux problème. Les évidences du Bien, comme celles du Vrai, sont contraignantes. La liberté d'indifférence est morte. Son rôle a consisté à nous permettre de douter, à dire non à ce qui n'était pas bon, avant de découvrir ce qui était bon. Mais la découverte une fois faite, c'est une nouvelle liberté spirituelle qui est née, celle de l'homme qui, ayant vu la lumière, ne pourra plus connaître à son égard de liberté d'indifférence. Il n'y a plus de place pour un choix. C'est un « je ne puis autrement ». C'est bien ainsi que l'entendait Descartes et c'est ainsi que l'entendra tout rationaliste pour lequel la liberté créera les raisons qui feront apparaître le nécessaire. Un moraliste souriant comme Stuart Mill envisage (grâce à l'éducation, il est vrai) une transformation humaine telle que l'homme rayonnera de la bonté, tout comme le soleil rayonne de la chaleur. Et si nous prenons maintenant à témoin un grand spirituel, comme l'apôtre saint Paul, il nous présentera la conversion, c'est-à-dire la reconnaissance décisive de l'autorité divine, comme l'affranchissement d'un esclavage honteux, mais aussi comme le passage à une telle dépendance à l'égard de la volonté de Dieu qu'il n'hésite pas à lui appliquer également le terme d'esclavage : les anciens esclaves du péché sont devenus des esclaves de la justice, des esclaves de Dieu.

Pour d'autres, au contraire, il y aurait là à la fois une illusion psychologique et même une erreur morale. En effet, nous savons bien que l'homme est un être tout aussi capable de rechutes que de chutes. Mais il y a plus. L'idée d'un esclavage du Bien suscite de la répugnance. L'expression paulinienne est justifiable par le contexte, par l'intention du moment qui l'a dictée. Prise isolément, elle est désastreuse. Il n'y a plus

d'esclavage, là où il y a un libre amour. Et cet amour, qui doit être libérateur à l'égard de tout ce qu'il y a d'inférieur en nous, doit toujours rester libre. Autrement dit, il y a toujours, il est normal qu'il y ait toujours place pour une révolte, pour l'expérience d'un mal qui n'a pas absolument perdu tout attrait. En fait, ces révoltes existent et cette expérience n'est jamais absente. Le comble de la révolte consiste à mettre en doute ce Bien lui-même, à lutter contre les évidences de la morale aussi bien que contre celles de la logique, à lutter avec Dieu lui-même. De prestigieux philosophes et écrivains en ont été capables, mais probablement beaucoup d'autres hommes aussi, dont le nom nous reste ignoré. Ce furent peut-être les plus religieux de tous ; ce sont ceux qui n'admettaient pas que le Bien leur fût imposé comme une norme extérieure, ceux qui rêvaient d'une intimité parfaite avec lui, d'un Meilleur que le Bien, c'est-à-dire d'un Meilleur Bien, ceux qui ne pouvaient être satisfaits que par une transfiguration totale de leur être. Nous n'allons pas dire que toutes les révoltes sont bonnes. Il en est qui ne sont dues qu'à la sottise. Mais il suffit que certaines puissent être la condition d'un plus grand bien pour ne jamais souhaiter la disparition d'une liberté fondamentale qui assurerait leur impossibilité. Si l'on s'accorde à penser que la libre obéissance vaut comme instrument pour la création d'une nouvelle nature en l'homme, les résistances qu'elle rencontre dans la vieille nature sont les signes de la difficulté de cette transfiguration. Mais la transfiguration n'aura pas lieu, tout l'humain ne sera pas sauvé, si on les ignore ou si on les supprime ; l'être restera divisé d'avec lui-même.

Cela dit, il est clair que la liberté dans l'obéissance, son caractère plein et joyeux, est fonction de la qualité du Bien, du Dieu que l'on sert. Et dans la vie sociale, la liberté devrait être d'autant plus grande dans l'acceptation des disciplines nécessaires que cette société a visé plus haut son propre bien.

Abel MIROGLIO (Le Havre).